

Version septembre 2015

## **FORMULAIRE 4**

### **Demande d'intervention relative à la formation, l'accompagnement pédagogique ou le travail dans le secteur ordinaire**

**Ce formulaire de demande d'intervention est composé de 2 parties :**

PARTIE 1 - Note explicative (à garder pour vous) ..... pages 1 à 6

PARTIE 2 – Formulaire de demande (à envoyer au Service PHARE)..... pages 7 à 15

Volet A : à remplir et signer par vous

Volet B : à remplir et signer par l'employeur et par vous

• • •

### **Partie 1 - Note explicative (à garder pour vous)**

**IMPORTANT :**

**Si vous êtes domicilié à Bruxelles et que vous n'avez pas encore été admis (inscrit) au service PHARE, vous devez aussi demander votre inscription.**

Pour cela vous devez :

- compléter le FORMULAIRE 1 (demande d'admission),
- faire compléter par un médecin de votre choix le FORMULAIRE 2 (document médical),
- et envoyer ces deux formulaires au Service PHARE.

**Nous vous conseillons d'envoyer le FORMULAIRE 4 en même temps que ces 2 formulaires.**

**Le Service PHARE a pour mission de :**

- **donner une information sur les interventions du Service PHARE** dans le cadre de votre formation et de votre mise au travail.
- **décider de quelle intervention** vous pourrez bénéficier.

**L'admission au Service PHARE ouvre le droit aux interventions relatives à la formation et au travail dans le secteur ordinaire. Lorsque vous avez trouvé la formation ou l'employeur, et que vous souhaitez bénéficier d'une intervention du Service PHARE, celui-ci analysera votre projet et prendra une décision d'intervention.**

Vous pouvez par exemple commencer votre intégration professionnelle par quelques jours de stage de découverte pour avoir un premier contact avec un métier et un employeur, poursuivre par une formation chez ce même employeur (contrat d'adaptation professionnelle) et terminer par un contrat de travail (avec, si cela se justifie, une prime pour l'employeur pour compenser les éventuelles difficultés).

**Le Service PHARE n'a pas pour mission de vous aider à chercher une formation ou un travail.**

Vous trouverez la liste des services pouvant vous accompagner vers l'emploi et la liste des services d'accompagnement agréés par le Service PHARE sur notre site internet [www.phare.irisnet.be](http://www.phare.irisnet.be)

## Informations générales

Vous pouvez bénéficier des interventions du Service PHARE auprès d'un employeur se trouvant n'importe où sur le territoire belge.

Les employeurs publics n'atteignant pas le quota de travailleurs handicapés fixé par la réglementation fédérale, communautaire ou régionale, ne peuvent pas bénéficier de la prime d'insertion mais bien des autres interventions.

**Attention : La date d'envoi du FORMULAIRE 4 est très importante.**

C'est seulement à partir de cette date que le Service PHARE pourra accorder une intervention.

Si vous bénéficiez d'indemnités de votre mutuelle, vous devez demander un accord à votre médecin conseil avant de commencer tout projet professionnel (formation, volontariat ou emploi).

**Pour une réduction du coût de l'inscription pour les cours de promotion sociale, les cours à distance, les cours préparatoires au jury central ou à l'académie, il ne faut pas compléter le FORMULAIRE 4.** Téléphonnez-nous au 02 800 82 03 ou envoyez un courriel à : [info@phare.irisnet.be](mailto:info@phare.irisnet.be)

Vous avez accès aux 13 centres de formation et d'insertion socio-professionnelle adaptés de l'AWIPH. Ces formations préparent à un travail dans le secteur ordinaire. Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet [www.phare.irisnet.be](http://www.phare.irisnet.be)

Le « **dispositif d'appui en formation professionnelle** » est à votre disposition si vous souhaitez suivre une formation professionnelle. Il s'agit d'un accompagnement avant, pendant et après une formation. Selon vos besoins, il peut prendre différentes formes : vous aider pour préciser votre projet professionnel, pour réaliser un bilan de compétences, pour identifier les besoins en accompagnement (par exemple, l'apprentissage des trajets) et les aménagements nécessaires, pour vous préparer aux tests d'entrée avant une formation, pour sensibiliser l'équipe du centre de formation,...

Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet [www.phare.irisnet.be](http://www.phare.irisnet.be)

Si vous avez un employeur ou si vous suivez une formation et que votre handicap ne vous permet pas de prendre seul(e) les transports en commun, le Service PHARE peut vous rembourser certains frais de déplacements. Complétez et envoyez-nous alors le FORMULAIRE 6 téléchargeable sur notre site internet [www.phare.irisnet.be](http://www.phare.irisnet.be)

## Les interventions du Service PHARE

### **1. Si vous avez trouvé une formation, vous pouvez bénéficier de :**

- **l'adaptation de votre poste de formation**

Envoyez au Service PHARE uniquement le volet A du FORMULAIRE 4 et prenez contact avec le Service PHARE qui vous précisera les informations complémentaires nécessaires pour l'examen de votre demande.

- **un accompagnement pédagogique si vous suivez des études supérieures ou une formation professionnelle qualifiante**

Il s'agit d'une aide organisée par un service d'accompagnement pédagogique, comme par exemple : un interprète en langue des signes, la sensibilisation du personnel pédagogique, la prise de notes au cours, la reformulation,...

Envoyez au Service PHARE uniquement le volet A du FORMULAIRE 4. Le service d'accompagnement pédagogique doit aussi envoyer au Service PHARE un document de motivation de votre demande.

### **2. Si vous avez trouvé un employeur dans le secteur ordinaire, vous pouvez bénéficier de :**

- **un stage de découverte** de 1 à 20 jours

C'est un premier contact avec le travail.

- **un contrat d'adaptation professionnelle**

C'est apprendre un métier dans l'entreprise ou sur le terrain.

### **Et en vous engageant, votre employeur peut recevoir :**

- **une prime d'insertion**

Si vous avez des difficultés à votre travail qui sont en lien avec votre handicap, le Service PHARE rembourse une partie du coût de votre salaire et des cotisations sociales à votre employeur.

- **une prime de tutorat**

Si vous avez besoin de l'accompagnement d'un collègue dans votre travail au début de votre contrat ou lors de votre reprise de travail. Dans ce cas, le « tuteur » doit également signer le volet B.

- **une prime de sensibilisation à l'inclusion**

Pour informer vos collègues des difficultés que vous pourriez rencontrer et pour qu'ils vous comprennent mieux.

Pour bénéficier de ces différentes interventions, votre employeur doit envoyer ensemble au Service PHARE les volets A et B du FORMULAIRE 4.

**3. Si vous avez trouvé un employeur et que votre situation nécessite l'adaptation de votre poste de travail (tant en contrat d'adaptation professionnelle qu'en contrat de travail) :**

Envoyez au Service PHARE uniquement le volet A du FORMULAIRE 4 et prenez contact avec le Service PHARE qui vous précisera les informations complémentaires nécessaires pour l'examen de votre demande.

**4. Si vous travaillez en tant qu'indépendant, vous pouvez bénéficier de:**

- **une prime d'installation**

C'est une intervention financière destinée à compenser vos difficultés.

- **l'adaptation de votre poste de travail**

- **une prime de sensibilisation à l'inclusion**

Pour informer vos collègues des difficultés que vous pourriez rencontrer et pour qu'ils vous comprennent mieux.

Pour bénéficier de ces différentes interventions, envoyez au Service PHARE seulement le volet A du FORMULAIRE 4 et prenez contact avec le Service PHARE qui vous précisera les informations complémentaires nécessaires pour l'examen de votre demande.

Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet [www.phare.irisnet.be](http://www.phare.irisnet.be)

**Complétez et envoyez votre demande d'intervention signée au Service PHARE :**

- **soit par courrier envoyé à l'adresse suivante :**

Rue des Palais 42  
1030 Bruxelles

- **soit en la déposant à la même adresse**

- **soit via l'adresse électronique suivante : [formulaires.phare@cocof.irisnet.be](mailto:formulaires.phare@cocof.irisnet.be)**

**Si vous avez des difficultés pour compléter ce formulaire ou si vous souhaitez des explications, une personne du Service PHARE peut vous aider.**

**Pour nous trouver et rencontrer une personne du Service PHARE :**

Soit au Service PHARE

Rue des Palais, 42  
1030 Bruxelles

Le Service est ouvert au public le matin de 9 h à 12 h (lundi, mardi, jeudi et vendredi).  
Le Service est fermé au public le mercredi.  
Vous pouvez demander un rendez-vous en dehors de ces heures.

Soit à Carrefour Formation

Le Service PHARE assure une **permanence** tous les jeudis matin de 9 à 12h30  
(en dehors des congés scolaires)  
Boulevard Bischoffsheim, 22-25 - 1000 Bruxelles (métro : Madou)

**Pour poser des questions par téléphone, fax ou courriel :**

 02 800 82 03 : tous les matins du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Fax 02 800 81 20

 [info@phare.irisnet.be](mailto:info@phare.irisnet.be)

## **Informations relatives à la protection de la vie privée**

Toutes les données à caractère personnel reprises dans le présent document sont traitées dans le respect de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Vous disposez du droit de consulter les informations qui vous concernent et, si nécessaire, de les faire rectifier en contactant le responsable du traitement (Service PHARE – rue des Palais, 42 – 1030 Bruxelles).

**Vous trouverez plus d'informations sur le site internet du Service  
PHARE : [www.phare.irisnet.be](http://www.phare.irisnet.be)**



## FORMULAIRE 4

### **Demande d'intervention relative à la formation, l'accompagnement pédagogique ou le travail dans le secteur ordinaire**

#### **PARTIE 2 - Volet A**

Ce volet doit être complété et signé par la personne qui introduit la demande  
et envoyé au Service PHARE

#### **1. IDENTITE : VOS COORDONNEES**

Nom : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ...../...../.....  Homme  Femme

N° national :       -

N° de dossier au Service PHARE : .....

Domicile : ..... N° : .....

Code postal : ..... Commune : .....

 ..... GSM.....

Courriel : .....

#### **2. COORDONNEES DE VOTRE REPRÉSENTANT LÉGAL (parent ou tuteur) OU DE VOTRE ADMINISTRATEUR OU DE VOTRE MANDATAIRE <sup>1</sup>**

**A compléter si la personne est mineure ou si elle est majeure et fait l'objet d'une mesure de  
protection**

Nom : ..... Prénom : .....


Date de naissance : ..... /...../ .....

<sup>1</sup>Joindre le mandat ou la décision de justice.

N° national :       -     

Adresse : ..... N° : .....

Code postal : ..... Commune : .....

 ..... GSM..... Courriel : .....

Lien avec la personne : .....

La personne est :

- mineure
- sous minorité prolongée
- sous administration de biens
- sous protection extra-judiciaire (mandat)
- sous protection judiciaire (décision de justice)
- autre : .....

### 3. PERSONNE, SERVICE OU ASBL QUI VOUS A AIDE A COMPLETER CE FORMULAIRE

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Nom du service : .....

Adresse : ..... N°: .....

Code postal : ..... Commune : .....

 ..... GSM..... Courriel : .....

### 4. VOTRE SITUATION ACTUELLE

Vous êtes :

- Chômeur indemnisé
- Inscrit à Actiris (demandeur d'emploi)
- Bénéficiaire d'indemnités de l'INAMI (mutuelle)
- Bénéficiaire d'allocations du SPF Sécurité sociale (Direction générale des personnes handicapées)
- Bénéficiaire du revenu d'intégration sociale (CPAS)
- Au travail
- Sans revenus
- Autre : .....



Quel est votre parcours scolaire et professionnel ?

**Formation scolaire** (cochez une ou plusieurs réponses)

Vous n'avez jamais été à l'école

Vous avez été à l'école avant vos 12 ans

Vous avez obtenu le certificat d'étude de base (CEB) :  Oui  Non

Vous avez suivi les 3 premières années de l'enseignement secondaire ordinaire

Vous avez obtenu le certificat d'étude secondaire inférieur (CESI) :  Oui  Non

Vous avez suivi les 3 dernières années de l'enseignement secondaire supérieur ordinaire

Dans quelle option : .....

Vous avez obtenu le certificat d'étude secondaire supérieur (C.E.S.S.) :  Oui  Non

Vous avez suivi l'enseignement secondaire spécialisé

Nom de l'école : .....

Type : .....

Métier appris : .....

Qualification obtenue ?  Oui  Non

Vous avez suivi l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire

Nom de l'établissement : .....

Diplôme obtenu : .....

**Quelle utilisation avez-vous de l'outil informatique:**

aucune  débutant  pratique occasionnelle  pratique courante

**Avez-vous déjà travaillé ?**  Oui  Non

Si oui, joignez votre C.V. ou complétez le tableau ci-dessous :

Année (+ durée)	Fonction	Employeur/Société

**Avez-vous un référent/accompagnateur?**

Service social (Ecole, CPAS, mutuelle, commune, hôpital,..) :

Nom : .....

Courriel : ..... tél.....

Service d'Actiris (consultation sociale, mission locale, service d'accompagnement de publics spécifiques, antenne locale) :

Nom : .....

Courriel : ..... tél.....

Service d'accompagnement agréé par le Service PHARE :

Nom : .....

Courriel : ..... tél.....

Job coach en santé mentale (exemples : le Crit, le Gué) :

Nom : .....

Courriel : ..... tél.....

Autre (préciser) :

Nom : .....

Courriel : ..... tél.....

**5. VOTRE PROJET PROFESSIONNEL :**

Quel est votre projet professionnel ?

.....  
.....  
.....

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en formation ou au travail ?

.....  
.....  
.....

**6. DOCUMENTS JOINTS A VOTRE DEMANDE :**

C.V.

le Volet B (pas nécessaire pour un accompagnement pédagogique, pour une adaptation du poste de formation ou de travail et pour une prime d'installation)

Autre Précisez : .....

J'autorise l'enregistrement et le traitement des données personnelles me concernant ou concernant la personne que je représente légalement, dans le cadre strict défini par le Service PHARE à des fins d'intervention relative à la formation ou l'emploi.

(Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection des données personnelles).

Je dispose du droit de consulter les informations qui me concernent et, si nécessaire, de les faire rectifier en contactant le responsable du traitement (Service PHARE - rue des Palais, 42 - 1030 Bruxelles).

J'autorise le Service PHARE à communiquer, lorsque les circonstances l'exigent, les données du FORMULAIRE 4 aux services prestataires compétents.

Je demande que la personne ou le service indiqué ci-dessous reçoive une copie de la décision qui sera prise par le Service PHARE :

.....  
.....  
.....

**Signature de la personne**

**Signature du Représentant légal,  
de l'Administrateur ou du Mandataire**

**lu et approuvé**

**lu et approuvé**

**Date :**

**Date :**



## FORMULAIRE 4 – Demande d'intervention relative au travail dans le secteur ordinaire

### PARTIE 2 - Volet B

Ce volet doit être complété et signé par l'employeur, signé par la personne qui introduit la demande et envoyé au Service PHARE

#### 1. Bénéficiaire concerné par la demande

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

N° de dossier au Service PHARE : .....

#### 2. Employeur :

Service public :  Oui  Non

Raison sociale : .....

Nom du responsable : .....

Fonction : .....

Nom de la personne à contacter : .....

Fonction : .....

Courriel de la personne de contact : .....

Adresse du siège social : .....

Adresse du siège d'activités : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

N° de compte bancaire (14 chiffres) : BE \_\_\_ - \_\_\_ - \_\_\_ - \_\_\_

N° d'entreprise (obligatoire) : .....

N° ONSS : .....

Catégorie ONSS : ..... % ONSS par mois : .....

Régime horaire ..... Nombre de travailleurs : .....

### 3. Types d'interventions sollicitées :

**stage découverte**

- nombre de jours envisagés (max 20 jours ouvrables) : .....
- période de stage envisagée : du ..... au .....
- fonction exercée durant le stage : .....
- nom du tuteur : .....

**contrat d'adaptation professionnelle (CAP)**

**ou**

**renouvellement du contrat d'adaptation professionnelle (CAP)**

- durée envisagée (max 1 an) : ..... - nombre d'heures/semaine : .....
- fonction dans laquelle la personne sera formée : .....
- nom du tuteur : .....

Attention : joindre à cette demande le programme de formation.

**prime d'insertion**

**ou**

**renouvellement de la prime d'insertion**

- le travailleur concerné est / sera occupé dans l'entreprise depuis le / à partir du : .....
- le travailleur concerné a repris le travail le : .....

Attention : joindre à cette demande une copie du contrat de travail.

**prime de tutorat**

**ou**

**renouvellement de la prime de tutorat**

- pour la période du..... au.....(max 6 mois)
- pour les raisons suivantes :

.....  
.....  
.....

- le travailleur concerné est / sera occupé dans l'entreprise depuis le / à partir du : .....
- le travailleur concerné a repris le travail le : .....
- nom du tuteur : .....
- fonction du tuteur dans l'entreprise : .....

**Signature du tuteur :**

**prime de sensibilisation à l'inclusion**

- le travailleur concerné est / sera occupé dans l'entreprise depuis le / à partir du : .....
- le travailleur concerné a repris le travail le : .....
- organisme dispensant la formation : .....
- date de début de la sensibilisation : ..... - durée : .....
- coût : ..... €

Attention : joindre à la demande un programme de sensibilisation, un devis, ainsi que la liste des personnes concernées par la sensibilisation avec leur fonction.

**Signature de la personne**

**Signature de l'employeur**

**lu et approuvé**

**lu et approuvé**

**Date :**

**Date :**